

Concours commun d'accès en 1^{ère} année du cycle ingénieur « Energies renouvelables & mobilité électrique (ER&ME) » Edition 2023

La Faculté des Sciences et Techniques de Marrakech organise le **Samedi 15 juillet 2023** le concours d'accès en 1^{ère} année du cycle ingénieur d'Etat « **Energies renouvelables & mobilité électrique (ER&ME)** ».

Ce concours est ouvert aux :

- Titulaires du DEUST (MIP, MIPC), DEUG (SMA, SMI, SMP, SMC...), DEUP, DUT ou d'un diplôme équivalent ;
- Titulaires d'une licence ou d'un diplôme équivalent.

Procédure de préinscription ⁽¹⁾ :

- Faire la préinscription en ligne sur le site web : <http://www.fstg-marrakech.ac.ma/concours-ci/>
- Scanner sur un même fichier en format PDF et portant votre nom les documents suivants (taille max 5 Mo) : relevés des notes de toutes les années universitaires ; Baccalauréat (recto-verso) ; copie de la CIN.
- Envoyer obligatoirement le fichier des documents scannés à l'adresse e-mail suivante :
concours-ci@fstg-marrakech.ac.ma

Date limite de préinscription au concours : le 2 juillet 2023.

Procédure de présélection

- La présélection se base sur l'étude du dossier (mentions, moyenne générale des semestres, nombre de semestres après le bac, spécialité...).
- Les candidats retenus seront convoqués pour passer le concours.

Epreuves du concours

- Epreuve de Physique (1h30)
- Epreuve de Mathématiques (1h30)
- Epreuve d'Informatique (1h)

Calendrier du concours

- **Dimanche 02 juillet 2023** : date limite de candidature en ligne
- **Mardi 11 juillet 2023** : affichage des listes des candidats autorisés à se présenter au concours ;
- **Samedi 15 juillet 2023** à 8h30 : épreuves écrites ;
- **Mardi 18 juillet 2023** : affichage des listes des candidats autorisés à passer l'épreuve orale ;
- **21 et 22 juillet 2023** à 8h30 : épreuves orales ;
- **Lundi 24 juillet 2023** : affichage des listes des admis ;
- **Du 25 au 28 juillet 2023** : inscription des admis de la liste principale.
- **Du 04 au 08 septembre 2023** : inscription des admis de la liste d'attente en cas de places vacantes.

NB. La communication des résultats est assurée uniquement par voie d'affichage dans l'enceinte de l'établissement et sur le site internet : www.fstg-marrakech.ac.ma

⁽¹⁾ Tout dossier incomplet sera rejeté

⁽²⁾ Les candidats retenus pour passer l'épreuve écrite doivent obligatoirement déposer à la FST, le jour du concours, le dossier de candidature (version papier) comprenant les pièces suivantes :

- ✓ Copies certifiées des attestations de réussite et des relevés de notes des semestres 1, 2, 3 et 4 (5 et 6 en plus pour les titulaires de la Licence) ;
- ✓ Photocopie du baccalauréat (recto-verso) ;
- ✓ Photocopie de la carte d'identité nationale.